

**Arrêté du 17 octobre 2012 portant désignation d'un commissaire du gouvernement auprès de la commission nationale d'inscription et de discipline des mandataires judiciaires**  
**NOR : JUSC1236255A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L.812-2 et L.812-2-2 ;*  
*Vu l'arrêté du 19 mai 2003, portant désignation de commissaires du gouvernement auprès de la commission nationale d'inscription et de discipline des mandataires judiciaires ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désigné en qualité de commissaire du gouvernement titulaire auprès de la commission nationale d'inscription et de discipline des mandataires judiciaires instituée par l'article L. 812-2 du code de commerce :

M. Denys MILLET, avocat général près la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Jean Louis LECUE.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 17 octobre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice et  
par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

**Laurent VALLÉE**